

Mot des dirigeants



Il nous fait plaisir de vous présenter le *Rapport annuel 2000* qui témoigne des efforts consentis par la STCUM pour réaliser sa mission : assurer les déplacements des personnes voyageant sur son territoire.

Changer de millénaire a bien sûr engendré une certaine fébrilité, mais comme nous avons planifié l'opération plusieurs mois à l'avance, c'est en toute confiance que nous avons assuré le passage de nos équipements vers le 21^e siècle. C'est dans cette foulée que nous avons décidé de laisser ouvertes les portes des stations de métro, la nuit du 31 décembre 1999 au 1^{er} janvier 2000, pour permettre aux gens désirant célébrer ce moment magique de se déplacer en toute quiétude dans notre réseau.

L'année 2000 a été ponctuée de temps forts : renouvellement des conventions collectives avec quatre de nos principaux syndicats, élaboration de notre stratégie Vision 2002, développement de projets pour améliorer les services et le transport en commun, concrétisation de partenariats d'affaires et réflexion sur l'avenir de la STCUM dans le cadre des débats entourant la réforme municipale.

En termes de résultats, 2000 a été une année marquée par une augmentation de 1,8 % de l'achalandage, soit une hausse de 6 millions de déplacements par rapport à 1999. Cette croissance est significative puisqu'elle a été obtenue dans un contexte où l'automobile continue de s'accaparer des parts de marché.

Le réseau du métro s'est distingué par l'atteinte de résultats éloquentes au chapitre de sa fiabilité. En effet, les chiffres démontrent que 97,6 % des clients qui l'ont emprunté en 2000 se sont rendus à destination avec moins de cinq minutes de retard. C'est donc dire que les mesures mises en place au cours des dernières années pour diminuer le nombre d'arrêts de service ont porté fruit.

La baisse de 23 % de la criminalité dans le réseau du métro constitue une autre nouvelle digne de mention. Cette baisse est attribuable, d'une part, aux efforts de sensibilisation et de prévention qui ont été déployés par le Service de la surveillance et, d'autre part, à la création d'une unité de coordination avec le Service de police de la CUM grâce à laquelle les interventions sont beaucoup plus efficaces.

Du côté du réseau des autobus, la situation a été plus difficile en ce sens que nous avons parfois été dans l'impossibilité de livrer le service planifié. Le parc vieillit; l'inspection, l'entretien et la réparation de certains autobus nécessitent plus de temps et, comme le processus d'octroi du contrat d'achat d'autobus a été plus long que prévu, la STCUM ne pourra pas compter sur de nouveaux véhicules avant 2001. Pour pallier la situation, différentes mesures ont été mises de l'avant à l'entretien afin de rendre disponible le plus grand nombre d'autobus. Un défi de taille qui mobilise encore beaucoup d'énergie.

Les demandes en déplacements des personnes handicapées continuent de croître et les ressources financières additionnelles injectées par le ministère des Transports du Québec ne sont pas suffisantes pour y répondre. Cette situation nous préoccupe et interpelle grandement les élus de la CUM qui ont accepté de porter leur contribution à 23,3 %, alors que le *Programme d'aide au transport adapté* fixe leur part à 21 %. Il est clair cependant que les municipalités ne peuvent à elles seules absorber les coûts additionnels pour répondre à la demande. C'est pourquoi la STCUM travaille étroitement avec le MTQ afin de trouver des solutions pour améliorer la qualité des services offerts et favoriser une plus grande intégration des personnes handicapées.

Tout au long de l'année, la STCUM a poursuivi ses efforts afin de resserrer ses dépenses et de rentabiliser le plus possible les sommes allouées pour offrir un service de qualité. Ses marges de manœuvre sont de plus en plus limitées et ses besoins en investissements sont grands. Conscients que les décisions qui devront être prises prochainement seront déterminantes, nous continuerons de sensibiliser les décideurs à l'importance d'accorder au transport en commun des sources de financement plus stables et plus adéquates. Nous entrevoyons l'avenir avec confiance, puisque le *Plan de gestion des déplacements* déposé par le ministre des Transports, M. Guy Chevrette, envoie un signal clair de relance du transport en commun et donne le feu vert à son développement.

L'année 2000 a permis l'émergence d'idées nouvelles, de projets structurants et mobilisants. Nous sommes fiers du travail accompli par l'équipe de la STCUM et par les membres du conseil d'administration qui ont siégé à 16 reprises pour analyser plus de 225 dossiers et approuver les résolutions afférentes. Nous les remercions tous et toutes très sincèrement de leur dévouement et de leur précieuse collaboration.

Frank Zampino, C.A.

Président du conseil d'administration*

Pierre-Yves Melançon

Vice-président du conseil d'administration*

Jacques Fortin

Directeur général

* M. Frank Zampino a présidé le conseil d'administration jusqu'au 20 décembre 2000. Depuis, M. Pierre-Yves Melançon lui a succédé à ce poste.